

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Consultation lutte à la pauvreté : Récif 02 dénonce l'absence de plusieurs groupes en défense collective des droits

Alma – le 14 septembre 2009 : Étant la première région à être consultée sur le plan de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Récif 02, la Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inquiète sur la façon dont le gouvernement provincial amorce la consultation. L'indifférence dont fait preuve le gouvernement en ce qui a trait aux revendications des groupes de défense collective des droits laisse craindre le pire pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

La consultation prévue le 14 septembre, sur invitation seulement, exclue plusieurs organismes en défense collective des droits. Peu nombreux à être invités aux consultations régionales sur le prochain plan de lutte à la pauvreté, ces organismes ont pourtant développé une expertise en la matière et proposent d'intéressantes avenues pour améliorer le sort des excluEs. Présent à cette consultation, Récif 02 dénoncera cet état de fait.

L'approche par les droits humains, portée par les organismes en défense collective des droits, propose une société axée sur la justice, l'égalité, la solidarité, où les richesses collectives ne servent pas à enrichir une minorité, mais à assurer un développement social et économique qui bénéficie à tous et toutes. Nos organismes font le pari qu'investir dans la lutte à la pauvreté dans un objectif de respect des droits fondamentaux, c'est investir dans le potentiel humain des individus et des collectivités. Car un constat demeure : plus une personne est pauvre et stigmatisée, moins elle peut contribuer socialement ou économiquement à la société.

L'histoire démontre sans équivoque que les revendications des groupes en défense collective des droits ont grandement contribué, au cours des années, à améliorer la situation des plus démunis de notre société. Pensons notamment aux luttes pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui a permis aux femmes de s'émanciper et de jouer un rôle grandissant dans la vie sociale, économique et politique de leur société. Pensons également à la mise sur pied de l'aide juridique qui a permis aux personnes pauvres d'avoir un meilleur accès à la justice. Pensons à la construction de logements sociaux qui abritent maintenant des milliers de ménages, qui, faute d'un revenu suffisant, n'auraient pas accès à un toit. Pensons également à la reconnaissance des droits des conjoints de même sexe. Pensons également aux lois et politiques gouvernementales favorisant la participation sociale et citoyenne égalitaire des personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur famille. Si des avancées ont été réalisées, force est de constater que beaucoup d'injustice perdurent...

Ces organismes revendiquent aujourd'hui le droit à un environnement sain, une amélioration de la couverture à l'assurance-chômage, l'accessibilité sans discrimination à des services public universels et de qualité, un salaire minimum permettant à une personne travaillant à temps plein d'atteindre le seuil de faible revenu, des tarifs de transport en commun adaptés aux revenus des personnes vivant en situation de pauvreté, le rehaussement des prestations d'aide sociale pour qu'elles permettent de couvrir les besoins essentiels, la mise en place d'un registre des baux afin d'éviter les hausses abusives de loyer, etc.

Il revient donc à nous de refuser les mesures qui vont nuire à la réalisation des droits et d'exiger un plan national de lutte à la pauvreté qui assurera non seulement le droit de toutes les Québécoises à un revenu suffisant, mais également la réalisation de l'ensemble des droits économiques, sociaux et culturels pour que tous soient membres à part entière du Québec.